

L'ACTUALITÉ DU TRI

Avec le SMC
j'agis, je trie !



Déchets spécifiques : le bon geste, c'est aller en déchetterie !

Les déchets spécifiques doivent être triés pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle. Ces derniers ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement.

Les déchets spécifiques, généralement issus de produits comportant des substances chimiques, font l'objet d'une filière spéciale. Il est donc important de ne plus les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations mais de les apporter en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Bricolage & Décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.

Entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide-rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Chauffage, cheminée, barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.



Enduit, colle, mastic, résine.

Entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

Entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement approprié, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

UN GESTE AU QUOTIDIEN

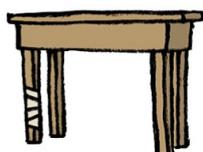
Prolonger la durée de vie des objets

Jeter un objet devenu inutile parce qu'il est un peu abimé ou démodé est devenu un réflexe courant. Pourtant il existe des solutions simples pour lui offrir une seconde vie.

La réparation

Aller chez le réparateur d'électroménager, le cordonnier ou la couturière, par exemple, est souvent moins coûteux que d'acheter un produit neuf et fait vivre le commerce de proximité.

JE RÉPARE
OU JE FAIS RÉPARER.



La transformation

Une commode repeinte, des vêtements customisés, de belles bouteilles transformées en vase... Autant d'objets uniques et pas chers.

La location ou l'emprunt

Emprunter ou louer des objets utilisés occasionnellement pour le bricolage, le jardinage, est souvent plus économique et génère moins de déchets.

J'EMPRUNTE OU JE LOUE.



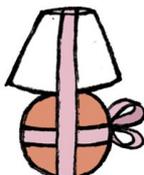
La vente

Vide-greniers, brocante, internet, c'est l'occasion de gagner un peu d'argent en allégeant ses poubelles.

JE DONNE, JE VENDS
AU LIEU DE JETER.

Le don

Un objet en bon état pourra faire le bonheur d'autrui.



La recyclerie TRI D'ENFER

De nombreux objets sont jetés en déchetterie alors qu'ils sont encore en état de servir. Pour éviter ce gaspillage, le SMC est à l'origine de la recyclerie Tri d'Enfer.

Vaisselle, meubles, livres, jouets et autres objets récupérés, sont autant de produits qu'il est possible d'acquérir à très petits prix.



Les **ventes** se déroulent le **deuxième samedi de chaque mois** sur le site de la déchetterie de Saint-Maixent-l'Ecole (ZI des Courolles), de 9h à 12h et de 14h à 17h.

EN SAVOIR PLUS

www.reduisonsnosdechets.fr
www.smc79.fr



Pour tout renseignement
complémentaire, contactez le SMC :
05 49 05 37 10
www.smc79.fr

Lettre du SMC n°7 - avril 2014
Directeur de la publication : Marie-Françoise TRAVERS
Rédaction : Service communication SMC
Nombre de tirage : 23 000 exemplaires

